



COMPTE-RENDU DE LA TROISIEME REUNION  
DE LA TASK-FORCE  
DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

La Task-Force des politiques économiques et sociales s'est réunie ce vendredi 6 août 2021, dans la salle des réunions des ministères chargés de l'économie et de l'industrie, sous la direction de son Président, le Ministre d'Etat **Gilbert ONDONGO**, Représentant personnel du Président de la République, chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes.

Ouvrant la séance, le Président de la Task-Force a remercié les treize participants à cette réunion (voir la liste de présences en annexe) pour leur disponibilité. Il a ensuite soumis à leur examen l'ordre du jour ci-après :

1. approbation du compte rendu de la réunion du 3 août 2021 ;
2. présentation des promesses de campagne ;
3. examen de l'ébauche des termes de référence du PND 2022-2026 ;
4. examen des contributions des secteurs et sous-secteurs de la diversification économique ;

L'ordre du jour a été adopté sans amendement.

## EXAMEN DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

### 1-De l'approbation du compte rendu de la réunion du 3 août 2021.

Le compte rendu a été adopté avec deux amendements de forme.

### 2-De la présentation des promesses de campagne du candidat Président Denis SASSOU-N'GUESSO ;

Ces promesses ont été répertoriées et présentées par monsieur Jean Jacques BOUYA, Ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, ancien deuxième vice-directeur de campagne du candidat Président Denis SASSOU-N'GUESSO. Ces promesses sont répertoriées en annexe 2 du présent compte-rendu.

Les interventions des membres de la Task-Force ont permis de :

- apporter des compléments sur les promesses faites, mais non recensées ;
- adopter une méthode pour le traitement de l'ensemble des promesses, pour leur insertion ou non dans le PND 2022-2026.

### 3- De l'examen de l'ébauche des termes de référence du PND 2022-2026.

Présenté par monsieur Athanase NGASSAKI, conseiller, chef du département de l'économie et des finances du Président de la République, l'examen de ce point a permis de dégager :

- la nécessité de la remise en cause de la logique dominante de la répartition des crédits par ministère dans le budget de l'Etat ;
- la forte contrainte budgétaire que fait apparaître le CDMT 2022-2024 avec des ressources annuelles d'investissement ne dépassant pas cinq cent milliards ( 500.000.000.000) de francs CFA.

En conséquence il apparaît clairement qu'il faut limiter les secteurs prioritaires, principaux bénéficiaires des investissements publics, en se fondant sur le critère

discriminant de la diversification économique. Le Président de la République lui-même a déjà retenu les six secteurs de la diversification économique.

Il s'agit de :

- l'agriculture au sens large ;
- l'industrie ;
- le tourisme et les loisirs ;
- l'économie numérique ;
- la promotion immobilière ;
- les zones franches commerciales.

Les interventions des membres de la Task-Force ont conforté l'approche prioritaire des choix de ces six secteurs de la diversification économique.

#### **4- De l'examen des contributions des secteurs et sous-secteurs de la diversification économique.**

Ces contributions ont été présentées selon l'ordre suivant :

- le ministre Paul Valentin NGOBO, pour le secteur agriculture au sens large ;
- le ministre Nicéphore Antoine Thomas Saint-Eudes FYLLA, pour le secteur industrie ;
- la ministre Destinée Hermella DOUKAGA, pour le sous- secteur tourisme ;
- le ministre Léon Juste IBOMBO, pour le sous- secteur économie numérique ;
- le ministre Josué Rodrigue NGOUONIMBA, pour le sous-secteur de la promotion immobilière ;

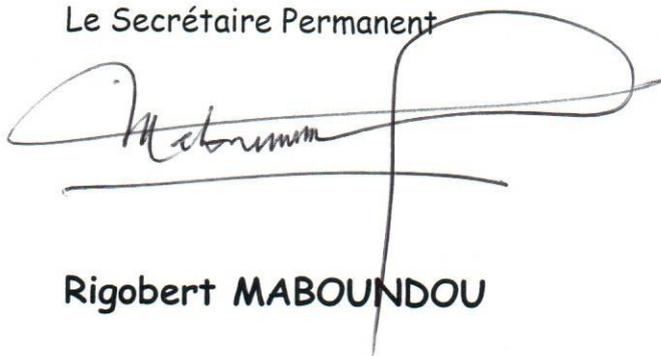
A l'issue de cette présentation s'est engagé un débat qui a permis de retenir :

- la nécessité d'une vision globale de chaque secteur ou sous-secteur pour tenir compte des contraintes de l'amont et de l'aval du secteur ou du sous-secteur ;
- les ministres responsables des secteurs prioritaires identifiés doivent travailler de concert avec la ministre en charge du plan à qui incombe la mission de présenter l' ébauche du PND 2022-2026.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Task-Force a levé la séance à seize heures quinze minutes. Il a projeté les prochaines réunions au mois de septembre 2021.

Fait à Brazzaville, le 6 août 2021

Le Secrétaire Permanent



The image shows a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to read 'Maboundou'. It is written over a horizontal line that extends across the width of the signature.

**Rigobert MABOUNDOU**